Conseil d'école du 04/04/2017

Présentation des membres présents au conseil d'école :

- ➤ Présents :
 - ★ Monsieur Levillain, madame Ramage, et madame Mauclerc
 - ★ Parents élus au conseil d'école : Madame Leroux et Monsieur Moreau.
 - ★ L'équipe enseignante
 - > Personnes excusées :
 - ★ Madame Lefort-Oger IEN
 - ★ Monsieur Jéhannin DDEN
 - ★ Mme Jacquet et Monsieur Baleine

Ordre du jour

1 - Sécurité

Accès à l'école

La fermeture du portail pendant les heures de classe en respect du plan Vigipirate et la mise en place d'une sonnette permettent une bonne sécurisation des bâtiments et donnent satisfaction.

Toutefois la modification de la sortie des enfants de maternelle le soir après les TAP par le portail de la garderie côté rue des Bas Chemins nécessite une sécurisation par des barrières au niveau du trottoir. Ces équipements sont commandés par la mairie et seront mis en place dès que possible.

Parking, circulation

La pose de panneaux indiquant clairement une fréquentation d'enfants aux abords de l'école apporte une limitation de la vitesse dans la rue.

Toutefois il semble que certains usagers ne respectent pas les limitations de vitesse sur le parking. L'ensemble des membres du conseil d'école remarque que cela relève de la responsabilité de chacun de respecter les règles de sécurité et ajoute que le parking n'est pas une aire de jeux ni un endroit de rassemblement.

2 - Projets pédagogiques

- Spectacle CHORALE: Les élèves de CM1/CM2 se produiront au Phare en compagnie de 3 autres classes de Saint-Malo Pays Malouin dans le cadre du projet musical élaboré au sein de la circonscription en partenariat avec l'école centre de St Malo.
- Sécurité routière : les élèves de CM1/CM2 participeront à une activité de formation à la sécurité routière et à la validation du permis piéton le jeudi 11 mai à la salle des sports.
 Cette action est proposée par la Sécurité routière en accord avec la mairie.
- <u>Education à l'environnement</u>: un animateur du tri de St Malo agglo est intervenu dans les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 afin de sensibiliser et d'expliquer le tri des déchets aux élèves. Cette activité sera vraisemblablement suivie d'une visite au centre de tri durant la semaine du développement durable.
- Les élèves de CM1/CM2 ont participé vendredi 31 mars, avec les élèves de l'autre école, à la « dictée colombanaise ». Cette dernière a été jugée plus facile cette année que celle de l'édition précédente, les enfants se sont volontiers prêtés au jeu. Elle a ensuite été corrigée en petits groupes de 4 élèves au sein de la classe.
- Projet CIRQUE : Le projet pédagogique cirque a été rédigé par l'équipe enseignante et sera remis à l'accord de Madame Lefort-Oger, Inspectrice de circonscription.
 - Ce projet s'inscrit dans la volonté de l'école de faire vivre un moment fort à l'ensemble des élèves au cours de l'année scolaire.
 - Ce projet est mis en place en collaboration avec des professionnels du cirque : l'école de cirque du Breizh Malo Circus.

Un chapiteau sera monté et présent pendant une semaine dans la cour de l'école. L'ensemble des élèves travaillera tout au long de la semaine à la préparation du spectacle produit le vendredi soir.

Ce projet représente un coût financier important, environ 6 000 euros pris en charge essentiellement par l'APE et il est soutenu par Monsieur Le Maire qui accepte l'installation du chapiteau dans la cour de l'école et l'installation des caravanes du cirque place du marché. La Mairie s'engage aussi à soutenir financièrement le projet en répondant favorablement à une demande de subvention exceptionnelle déposée par l'APE.

3- Travaux

Travaux à prévoir : peinture des classes des bâtiments préfabriqués, de la classe de madame Benmeddah. Remise en état des plafonds dans l'infirmerie et dans les sanitaires de la classe maternelle.

Une liste de travaux d'entretien d'usage sera remis par madame Petitjean à la mairie et seront réalisés par les services techniques.

4 - Temps péri-scolaire

Restaurant municipal

Les parents élus demandent si les modifications apportées au logiciel d'inscription au restaurant municipal ont permis d'atteindre les objectifs. Mme Ramage confirme que le souhait de la municipalité est de maintenir une qualité de service et que cet objectif va être atteint. En effet, les écarts sont moins importants et le nombre de réclamation est en très forte diminution.

Une autre question concerne l'évolution des modes de paiement. Un paiement en ligne sera possible dans l'avenir.

Une autre préoccupation des familles concerne l'organisation de ce temps de pause méridienne. La mairie explique que les enfants sont placés par le personnel de service de façon à respecter une certaine règle de mixité : filles/ garçons et école publique/école privée afin de permettre les échanges entre les enfants, et ce dans les deux salles en fonction de leur âge. Ce fonctionnement est mis en place depuis de nombreuses années et correspond à une volonté municipale de mixité des enfants de St Coulomb. C'est aussi pour cela que les enfants des deux écoles ont une récréation commune dans la cour de l'école à l'issue du repas

• Etude

Les parents élus demandent à la mairie si la fréquentation est en hausse, et si, dans ce cas, il ne faudrait pas une aide à Anne, pour permettre un dédoublement pour lui permettre de mieux suivre les enfants dans leur travail.

La mairie précise que l'étude est un service municipal facultatif qui a été mis en place depuis très longtemps par le conseil municipal pour rendre service aux parents. De plus, il s'agit d'une étude surveillée pas une aide aux devoirs, il est de la responsabilité de chaque parent de suivre son ou ses enfants. Voir les devoirs avec lui, c'est lui montrer de l'intérêt et susciter son intérêt pour son travail en classe.

TAP

Madame Mauclerc expose les interventions proposées au comité de pilotage pour les groupes TAP au dernier trimestre. Pour les CM une intervention de Madame Bourserie du Syndicat des eaux-beaufort sur le cycle de l'eau et les conduites économiques de lutte contre le gaspillage, et dans un second temps des

petits ateliers sur le goût. Une autre intervention est prévue sur ce groupe d'âge, celle de Monsieur Réhaut dont le père a été prisonnier de guerre en Allemagne, qui a effectué des recherches sur la vie de son père pendant cette période et le racontera aux élèves. Cette intervention sera précédée d'une présentation du contenu à Mme Cléquin.

Une autre personne, Monsieur Bernard, retraité de l'aviation civile, viendra exposer son métier de pilote de ligne aux enfants de CE.

Garderie

La Mairie souligne que les familles doivent respecter les agents, notamment en respectant leurs horaires de travail. Le personnel a maintenant interdiction de garder les enfants en dehors des horaires de la garderie. Il a été convenu que les enfants non repris par leurs parents après 18h30 seront accompagnés et remis aux services municipaux en mairie.

Fin du conseil d'école,

Prochaine réunion fin juin.